

PLAN DE COURS
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SIGLE : SAC1300 **GROUPE 10**

TITRE : Politiques et développement culturels

SESSION : Hiver 2025

ENSEIGNANT : Martin Nadeau
Bureau : DS-1724
Courriel : nadeau.martin@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants(es) **doivent** se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

ÉTAPES À SUIVRE :

1. <http://www.info-courrier.uqam.ca>;
2. Sélectionner « Code d'accès »;
3. Le NIP apparaît sur le relevé facture ou le bulletin d'inscription;
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>.

Descripteur selon le site de l'UQAM

Ce cours, en présentant un portrait historique des politiques culturelles, permet de réfléchir au rôle de l'État dans la culture et l'action culturelle. Ce cours considère également les transformations économiques et leurs rapports à la culture. Nous identifierons les principaux acteurs et espaces (institutions, organismes, mutations sociales et culturelles, mutations internationales) de l'action de l'État dans le domaine de la culture. Le cours présente les particularités et implications des politiques et des actions culturelles municipales, nationales et internationales (Charte des droits humains de l'ONU, politiques fédérales, provinciales, régionales et municipales sur la culture, Conventions de l'Unesco sur la diversité culturelle, Agenda 21 de la culture, etc). Ces politiques forment en partie le cadre d'action et de travail d'une large part des agentes, agents, médiatrices médiateurs, animatrices, animateurs et autres personnes travaillant dans le domaine de la culture.

Présentation et objectifs

Le cours s'appuiera sur un socle théorique constitué principalement par la pensée d'Hannah Arendt (1906-1975), telle qu'elle se présente dans son recueil d'essais intitulé *La Crise de la culture* (1961). De tous les auteurs susceptibles de susciter une réflexion consistante sur la thématique de ce cours, Arendt apparaît sans doute comme la plus incontournable, tant à l'égard des concepts qu'elle propose – l'action, le travail et l'œuvre -, pour définir ce que l'on entend par politiques et développements culturels, que pour appréhender leurs relations. Arendt écrit ainsi :

« La culture et la politique s'entr'appartiennent alors parce que ce n'est pas le savoir ou la vérité qui est en jeu, mais plutôt le jugement et la décision, l'échange judicieux d'opinions portant sur la sphère de la vie publique et le monde commun, et la décision sur la sorte d'action à y entreprendre, ainsi que la façon de voir le monde à l'avenir, et les choses qui y doivent apparaître » (*La Crise de la culture* p. 285).

État et culture étant ainsi liés, à partir du concept d'espace public, le problème que pose le développement économique de type capitaliste, issu d'une démesure de l'économie (oïkos-nomos) ou de l'espace privé, apparaît alors au cœur de la réflexion critique que souhaite nourrir ce cours. Tout en adoptant une approche socio-historique, cette réflexion critique portera sur des enjeux contemporains, tels que la culture de masse, les industries culturelles, la société du spectacle, les marchés de l'art et de la culture. Dans le contexte actuel d'hégémonie du monde de la technique, une section importante de ce cours est consacrée à la théorie et à la pratique de la cyberculture. Une attention particulière est ainsi accordée aux entreprises capitalistes du GAFAM (*Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft*) et aux rôles que ces firmes privées jouent dans le champ culturel actuel. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) aura acquis les bases théoriques pour entretenir une analyse critique autour des politiques de développement culturels.

Formule pédagogique

La formule retenue est celle d'exposés magistraux s'appuyant sur des ressources diffusées sur *Moodle*, ainsi que sur un recueil de textes obligatoire et disponible à la Coop de l'UQAM. La participation active des étudiants est vivement souhaitée, sous la forme de questions et aussi d'écoute attentive.

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Évaluations

- 1- Un examen-maison de mi-session comptant pour 40% de la note finale. Le 27 janvier, soit quatre semaines avant sa remise - 24 février -, trois questions seront distribuées. Les étudiant(e)s doivent répondre à deux questions (20% par réponse) en 5 - 7 pages double interligne pour chacune des réponses.
- 2- La réalisation d'un travail de recherche, sur un sujet au choix de l'étudiant(e), de 12 - 15 pages double interligne comptant pour 50% de la note finale, à remettre le 21 avril au plus tard.
- 3- 10% seront accordés pour la présence en classe lors de l'atelier (5%) du 7 avril et du cours de synthèse (5%) le 14 avril.

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Barème de notation au 1^{er} cycle

<u>Lettres</u>	<u>Signification</u>	<u>Pourcentage</u>
A +	Excellent	90 - 100
A	Excellent	85 - 89,9
A -	Excellent	80 - 84,9
B +	Très bon	77 - 79,9
B	Très bon	73 - 76,9
B -	Très bon	70 - 72,9
C +	Bon	65 - 69,9
C	Bon	60 - 64,9
C -	Bon	57 - 59,9
D +	Passable	54 - 56,9
D	Passable	50 - 53,9
E	Échec	0 - 49,9

Les critères de correction sont la cohérence de l'argumentation, l'exactitude dans l'énonciation des concepts et dans les faits rapportés, ainsi que la qualité de l'expression française. À moins d'une justification écrite et signée, les retards dans la remise des travaux seront pénalisés à raison de 5 % par jour de retard.

Calendrier

Cours 1 (6 janvier) : Présentation du cours et introduction générale.

Cours 2 (13 janvier) : Qu'est-ce que l'État et le politique ? Hannah Arendt et le concept d'espace public.

Lecture : Jean-Claude Poizat, *Hannah Arendt, une introduction*, « Introduction. Entre passé et futur : Penser dans la brèche ». Recueil p. 1 – 23 (pagination manuscrite en haut à droite).

Cours 3 (20 janvier) : Qu'est-ce que le marché et le développement économique de type capitaliste ? De l'espace privé à l'espace publicitaire.

Lecture : Jean-Claude Poizat, « Les soubassements de la *Vita Activa* : le travail et l'œuvre ». Recueil p. 23 – 35.

Cours 4 (27 janvier) : Qu'est-ce que la culture ?

Lecture : Hannah Arendt, « La crise de la culture. Sa portée sociale et politique ». Recueil p. 36 - 55.

Distribution des questions de l'examen-maison.

Cours 5 (3 février) : Théorie et pratique de la cyberculture I : Introduction.

Lecture : Document « Présentation1 Cyberculture » disponible sur *Moodle*.

Cours 6 (10 février) : La culture de masse et les industries culturelles.

Lecture : Christopher Lasch, *La Culture du narcissisme*, « La banalité de la pseudo-connaissance de soi ». Recueil p. 73 - 90.

Cours 7 (17 février) : La Société du spectacle.

Lecture : Vincent Kaufmann, *Guy Debord. La Révolution au service de la poésie*, « La brigade légère ». Recueil p. 91 – 123.

Cours 8 (24 février) : Théorie et pratique de la cyberculture II : espace public de l'art et de la culture.

Lecture : Walter Benjamin, « L'œuvre d'art au temps de ses techniques de reproduction ». Recueil p. 124 - 146. **Remise de l'examen-maison de mi-session.**

Cours 9 (3 mars) : Semaine de lecture

Cours 10 (10 mars) : Théorie et pratique de la cyberculture III : espace public du politique.

Lecture : Documents « Dominique Cardon » et « Evgeny Morozov » disponibles sur *Moodle*.

Cours 11 (17 mars) : Théorie et pratique de la cyberculture IV : espace privé du capitalisme numérique.

Lecture : Documents « Hans Jonas » et « Michel Freitag » disponibles sur *Moodle*.

Cours 12 (24 mars) : Charte des droits humains de l'ONU, politiques fédérales, provinciales, régionales et municipales sur la culture, Conventions de l'Unesco sur la diversité culturelle, Agenda 21 de la culture.

Lecture : Documents disponibles sur *Moodle*.

Cours 13 (31 mars) : Sociologie du jeu, de la fête et du sport.

Lecture : Roger Caillois, *Des Jeux et des hommes*, extraits disponibles sur *Moodle*.

Début de la période d'évaluation des enseignements

Cours 14 (7 avril) : Atelier autour des travaux de recherche en cours dont la date de remise est fixée au 21 avril.

Cours 15 (14 avril) : Synthèse et discussions sur l'ensemble de la session.

Première orientation bibliographique

Adorno, Theodor W. et Max Horkheimer. 2007 [1944]. *La Dialectique de la Raison : Fragments philosophiques*. Paris : Gallimard.

Anders, Günther. 2002 [1956]. *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*. Paris : Encyclopédie des nuisances et Ivrea.

Arendt, Hannah. 1983 [1961]. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.

Bell, Daniel. 1979. *Les Contradictions culturelles du capitalisme*. Paris : PUF.

Benhamou, Françoise. 1996. *L'économie de la culture*. Paris : La Découverte.

Boorstin, Daniel J. 2012 [1961]. *Le Triomphe de l'Image. Une Histoire des pseudo-événements en Amérique*. Montréal : Lux.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.

Bush, Marie Charlotte. 1975. *La sociologie du temps libre : problèmes et perspectives*. Paris : Mouton.

Clastres, Pierre. 1974. *La Société contre l'État*. Paris : Minuit.

- Dijan, Jean-Michel. 1996. *La Politique culturelle*. Paris : Le Monde / Éditions Marabout.
- Dumont, Fernand. 1968 [1994]. *Le Lieu de l'homme. La Culture comme distance et mémoire*. Montréal : Fides.
- Ellul, Jacques. 1977. *Le système technicien*. Paris : Calman-Lévy.
- Freitag, Michel. 2011. *L'Abîme de la liberté. Critique du Libéralisme*. Montréal : Liber.
- Fumaroli, Marc. 1999 [1992]. *L'Etat culturel, essai sur une religion moderne*. Paris : Éditions De Fallois.
- Galbraith, John Kenneth. 1989 [1979]. *Le nouvel état industriel : Essai sur le système économique américain*. Paris : Gallimard.
- Gorz, André. 2004 [1988]. *Métamorphose du travail. Critique de la raison économique*. Paris : Gallimard.
- Green, Anne-Marie (dir.). 2004. *La fête comme jouissance esthétique*. Paris : L'Harmattan, Coll. : « Logiques sociales ».
- Habermas, Jürgen. 1978 [1961]. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- Khayati, Mustapha. (1968). *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*. Paris : Gallimard.
- Lefebvre, Henri. 2009 [1958]. *Critique de la vie quotidienne*, tome 1. Introduction. Paris : L'Arche.
- Lipovetsky, Gilles. 1983. *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.
- Marcuse, Herbert. 1963 [1955]. *Éros et civilisation*. Paris : Minuit.
- Marcuse, Herbert. 1976 [1970]. *Culture et société*. Paris : Minuit.
- Marcuse, Herbert. 1979 [1969]. *Vers la libération : Au-delà de l'homme unidimensionnel*. Paris : Minuit.
- Naville, Pierre. 1967. *Le nouveau Léviathan. De l'aliénation à la jouissance : genèse de la sociologie du travail chez Marx et Engels*. Paris : Anthropos.
- Riesman, David, Reuel Denney, et Nathan Glazer. 1964. *La foule solitaire : Anatomie de la société*. Trad. de l'américain. Paris : Arthaud, Coll. : « Notre temps ».
- Rifkin, Jeremy. 1996. *La fin du travail*. Paris : La Découverte.
- Urfalino, Philippe. 1996. *L'invention de la politique culturelle*, Paris : La Documentation Française.

LE PLAGIAT

À l'UQAM : c'est tolérance zéro

Compte tenu de l'ampleur croissante d'infractions de nature académique affectant les universités québécoises, l'UQAM a modifié son règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier se fonde sur le principe de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, d'autoplégat, de fraude, de copiage, de tricherie, de falsification de document ou création de faux documents, etc... Les étudiantes et étudiants sont tenu(e)s de respecter rigoureusement le règlement no 18 dont on prendra connaissance à l'adresse suivante :

www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html

www.tricherie.uqam.ca

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web dans laquelle se trouvent de nombreuses informations décrivant précisément la nature et les diverses formes de plagiat, de même que des indications portant sur les règles à respecter concernant la citation et l'identification des sources. On la trouvera à l'adresse suivante :

<https://infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat/>

**TRICHER,
C'EST RENONCER À VOTRE RÉUSSITE.**

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://portaitudiant.uqam.ca/vie-etudiante/>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | Faculté des sciences humaines